

## POSE DE BALISES DE PROTECTION DE L'AVIFAUNE PAR RTE



## DANS LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DES ETANGS DE MEPIEU

**le 29 octobre 2009**

### CONTACT PRESSE

Cécile Priou  
cecile.priou@rte-france.com  
06 69 41 64 51

## **Pose de balises avifaune dans la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu**

***Pour protéger les oiseaux des risques de percussio*n, RTE installe le 29 octobre 2009, 120 balises sur les lignes électriques à très haute tension de son réseau se situant à proximité de l'étang de Mépieu.**

### **⇒ Un partenariat entre RTE et la Réserve Naturelle Régionale**

Acteur du **développement durable** RTE s'engage pour protéger l'environnement, et notamment les milieux naturels.

Près de l'étang de Mépieu dans le département de l'Isère, RTE, en partenariat avec la Réserve Naturelle Régionale, s'est engagé à poser des balises avifaune sur plus de 3 km de lignes électriques à très haute tension pour protéger les oiseaux contre les risques de percussio

La Réserve Naturelle Régionale des Etangs de Mépieu est gérée par l'association Nature Nord Isère Lo Parvi. L'Association s'est en particulier fortement investie dans la protection du héron pourpré et des anatidés (palmipèdes) et a, à ce titre, alerté RTE sur la mortalité de ces espèces à proximité des lignes surplombant le grand étang.

L'opération menée par RTE participe donc de la résorption des points sensibles pour l'avifaune, et en particulier pour ces espèces.

### **⇒ 120 balises avifaunes posées par hélicoptère**

***Un jour pour poser 120 balises avifaune ... une rapidité permise par des travaux héliportés.***

Les balises avifaune sont installées en une seule journée sur les lignes 400.000 volts Creys-Genissiat et Creys-St Vulbas, ainsi que sur la ligne 225.000 volts St Vulbas-Serrières .

Au total, environ 120 balises seront à installer ce jour sur près de 3,2 kilomètres de lignes, les balises étant disposées sur les câbles de garde de ces trois liaisons soit 6 câbles au total.

La localisation des balises résulte d'une étude préalable menée par le Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA) à partir de l'observation des terrains, du repérage et de la priorisation des espèces selon leur caractère protégé ou sensible à la présence de câbles.

En amont du projet, le centre d'ingénierie de RTE a étudié les répercussions de la pose de balises sur les lignes du réseau de transport d'électricité : impacts des efforts mécaniques sur les câbles, sur les supports et les fondations en prenant en compte les conditions climatiques de la zone (givre (2cm) ; vent normal, sans risque de neige collante).

En pratique, chaque balise est posée tous les 27 mètres et nécessite qu'un technicien de RTE intervienne au contact même du câble électrique en prenant les mesures de sécurité nécessaires.

En terme de mode opératoire, l'intervention se déroulant à l'aplomb d'un plan d'eau, deux possibilités étaient envisageables :

- le déplacement d'un technicien de RTE sur le câble, après accès par le pylône le plus proche.
- l'hélicoptère de RTE, transportant une nacelle permettant l'intervention de techniciens sur le câble.

C'est cette deuxième possibilité qui a été retenue.

Le Service des Travaux Hélicoptés de RTE assurera ici la pose des balises dans des environnements inaccessibles. Cela permettra de s'affranchir de la géographie : surplomb d'un plan d'eau, hauteur importante.

L'hélicoptère en action est l'un des 9 appareils de la flotte RTE.

L'intervention se déroule selon la **méthode des Travaux sous Tension (TST)** qui permet de limiter l'impact sur l'exploitation du réseau électrique.

Cette méthode TST permet de maintenir la sécurité d'alimentation en électricité des clients. Elle est source de gains car l'infrastructure continue à faire transiter l'énergie alors même que l'intervention est en cours.

Elle est appliquée avec le souci permanent de la sécurité des techniciens de RTE qui interviennent :

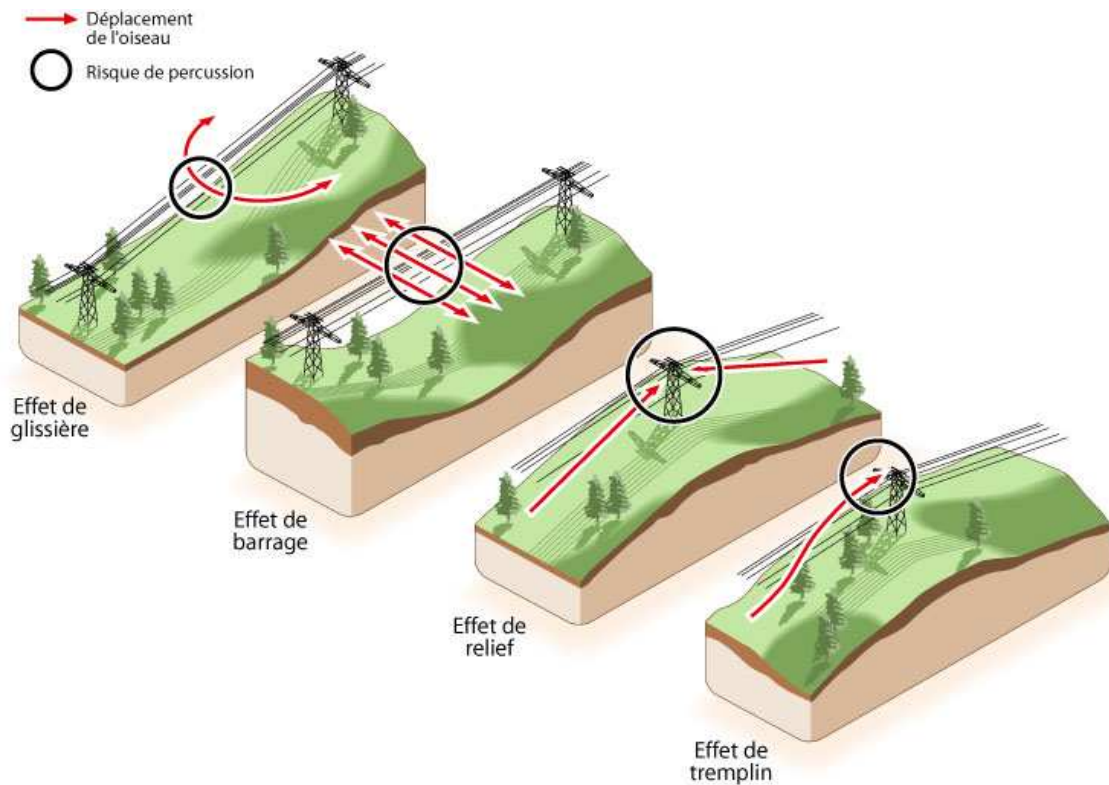
- par la rigueur de la mise en œuvre (préparation de chantier qui s'appuie sur une approche par l'analyse des risques), utilisation d'outillages adaptés,
- par l'application :
  - d'une réglementation spécifique aux TST appelée en France "Conditions d'exécutions du travail en TST" (CET) approuvée par le Comité des TST Français qui dépend du ministère de l'industrie,
  - de l'ensemble des textes réglementaires en vigueur (travaux en hauteur, port des protections individuelles etc ...)

Cette technique a débuté il y a 30 ans pour les très hautes tensions et n'a cessé d'élargir son rayon d'action pour assurer toujours plus de disponibilité d'alimentation aux clients de RTE.

L'opération, d'un coût d'environ 50.000 euros, est financée entièrement par RTE.

## ⇒ RTE et la protection de l'avifaune

Les lignes aériennes à haute et très haute tension peuvent présenter un risque de collision pour les oiseaux qui volent à hauteur des câbles, si l'oiseau ne perçoit pas ou perçoit trop tardivement la ligne. En revanche, en raison de l'écartement important des câbles, les électrocutions d'oiseaux sont plus rares.



De surcroît, les accidents ont le plus souvent lieu au niveau de tronçons de lignes qui se trouvent perpendiculaires aux couloirs de déplacement des oiseaux.

Les risques de collision sont influencés par :

- le relief et la végétation,
- les conditions météorologiques, notamment lorsque la visibilité est mauvaise (brouillard,...),
- la période de vol (des accidents se produisent au moment de l'envol des jeunes).

Enfin, selon leurs caractéristiques et leurs tailles (type d'oiseau et hauteur de vol), certaines espèces sont plus exposées que d'autres. Par exemple, la Cigogne Blanche est plus exposée que le Corbeau Freux.

### Actions de RTE pour limiter les risques de collision

RTE s'est engagé dans une démarche continue et volontaire de prévention des impacts environnementaux, au travers d'un programme environnemental relatif au respect des milieux naturels et des paysages. Pour ce faire, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité est à l'écoute des préconisations des experts en ce domaine.

Dès 1979, RTE a intégré des mesures favorisant la protection de l'avifaune. Un inventaire des lignes qui peuvent être à l'origine d'accidents d'oiseaux par percussion avec les câbles

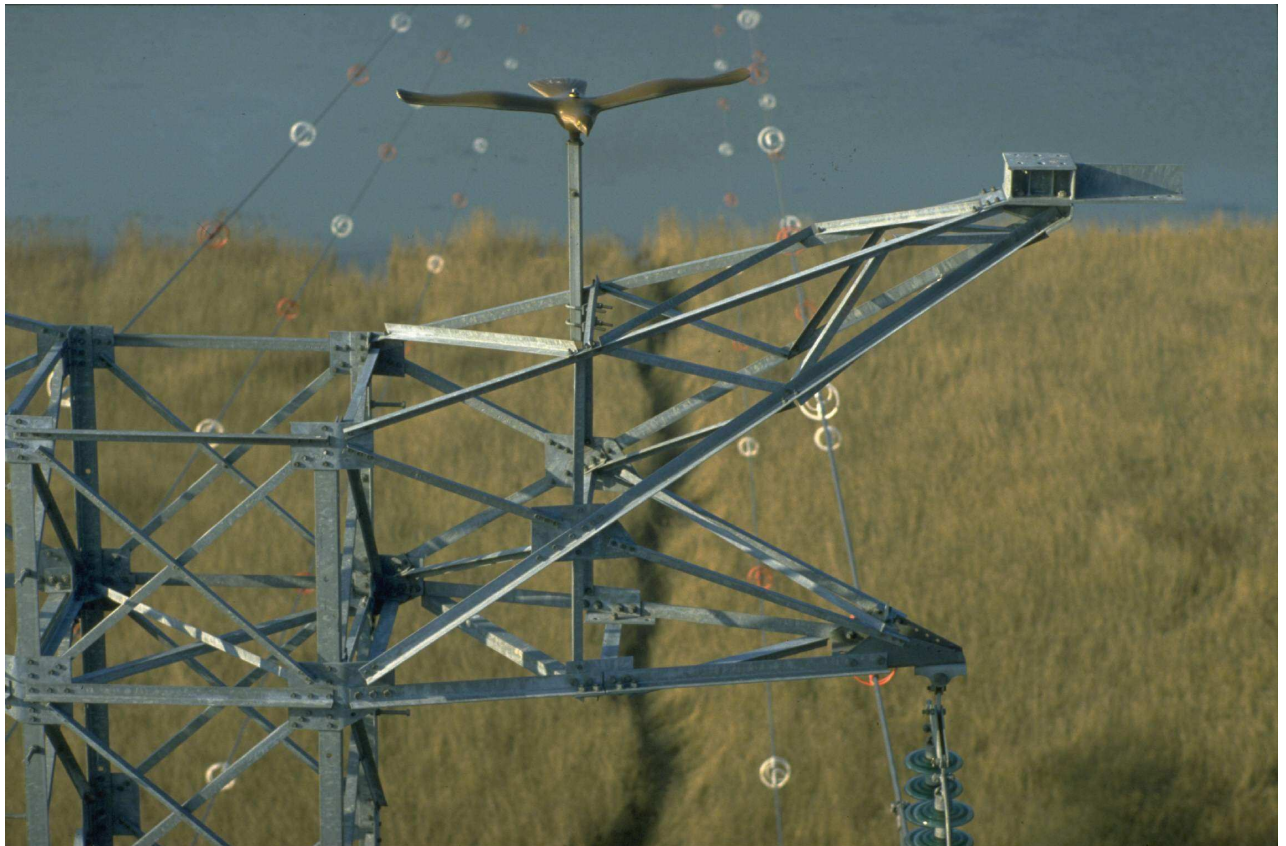
a permis d'élaborer un programme de neutralisation des points les plus dangereux sur le réseau existant pour l'avifaune. A ce jour, plus de 270 tronçons à risques ont été traités en France, pour un budget total de 15 M€.

Les tronçons de ligne à risque déterminés et localisés font l'objet d'études confiées à des experts ornithologiques. Une fois le contexte et différents paramètres identifiés, deux dispositifs sont mis en œuvre pour neutraliser les risques :

- Le dispositif d'avertissement visuel : **des spirales ou balises colorées** sont disposées sur le tronçon de l'infrastructure. Elles rendent les câbles plus visibles, ce qui permet aux oiseaux de les éviter. Des balises blanches et rouges sont donc posées en alternance sur les câbles : rouges pour les oiseaux à activité diurne, blanches pour les oiseaux à activité crépusculaire. Ces spirales, par le léger sifflement qu'elles émettent lorsque le vent souffle, agissent de plus comme un avertisseur sonore perceptible par l'ouïe fine de certains oiseaux. Cette technique a démontré son efficacité en réduisant de 65 à 95 % le nombre d'accidents par percussion.



- Le dispositif d'effarouchement visuel : des **effigies de rapaces** peuvent aussi être mises en place en haut des pylônes de manière à effrayer certaines espèces d'oiseaux : à la vue du prédateur, les oiseaux modifient leur hauteur de vol ou s'éloignent de la ligne. Ce dispositif n'a pas été retenu pour l'opération dans la Réserve Naturelle des Etangs de Mépieu.



## ⇒ **Le Comité National Avifaune**

La création du Comité National Avifaune (CNA) a été officialisée le 4 février 2004 par la signature d'une convention entre RTE, ERDF, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et France Nature Environnement (FNE).

Le CNA unit donc deux grandes associations de protection de l'environnement, LPO et FNE, et deux entreprises gestionnaires de réseau, RTE et ERDF. Leur objectif commun est de collaborer en permanence pour mieux limiter l'impact des lignes électriques sur les oiseaux.

Le CNA, en tant qu'instance nationale consultative, favorise les relations au niveau régional et local entre les opérateurs et le réseau des naturalistes, permettant une meilleure prise en compte des problématiques de chacun. Elle valorise les « bonnes pratiques » et promeut les échanges.

Le 2<sup>ème</sup> colloque du CNA sur la protection de l'avifaune s'est tenu le 15 octobre dernier. Plus de 100 représentants des naturalistes et des exploitants de réseaux électriques étaient présents. Cette rencontre a permis notamment de partager un état des lieux de la biodiversité et des solutions apportées pour protéger les espèces menacées.

Prochaine étape de cette collaboration entre les associations et les deux entreprises gestionnaires de réseaux : l'efficacité de la « trame verte et bleue », l'outil d'aménagement du territoire inscrit au projet de loi portant sur l'engagement national pour l'environnement, dit Grenelle 2.

Les conclusions des naturalistes montrant que les lignes électriques peuvent constituer des corridors de biodiversité sont maintenant reconnues. Elles ouvrent des perspectives nouvelles de coopération pour la mise en œuvre concrète des trames vertes.

# RTE Rhône-Alpes Auvergne

## Un acteur de premier plan dans l'économie et la vie régionale

### ► Sa mission

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 45 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 221 millions en 2008 et emploie environ 8500 salariés.

### ► Un outil industriel performant

Le réseau de RTE Rhône-Alpes Auvergne est constitué de 13 600 km de lignes qui relient 672 postes de transformation :

<i>Lignes aériennes</i>	<i>Lignes souterraines</i>
2 960 km en 400 000 volts	0,6 km en 400 000 volts
3 590 km en 225 000 volts	68 Km en 225 000 volts
6 350 km en 63 000 volts	360 km en 63 000 volts
225 km en 42 000 volts	14 km en 42 000 volts

### ► Chiffres clés

Consommation : 60,7 TWh en 2008 contre 59,4 TWh en 2007

Production : 62,5 TWh en 2008 contre 64,8 TWh en 2007

Chiffres d'affaires : 523 M€ en 2008 contre 514 M€ en 2007

Investissement : 61 M€ en 2008 et plus de 110 M€ en prévision en 2009

Montant de la sécurisation : 10 M€ en 2008 et 11,6 M€ en 2009

### ► 118 clients

94 clients industriels,

12 distributeurs d'électricité, dont 5 Centres ERDF et 7 Entreprises Locales de Distribution,

12 producteurs d'électricité, dont 108 sites d'EDF, 4 producteurs indépendants et 12 sites de la Compagnie Nationale du Rhône.

Retrouvez l'actualité de RTE sur son site : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)